

Circulaire d'information 08 06 17

Harmonisation des registres officiels – Lreg et GERES – Système des registres communaux

A l'occasion du recensement de 2010, la Suisse prévoit l'harmonisation des registres du contrôle des habitants ; pour ce faire, les données propres aux cantons doivent être encodées électroniquement. Cela a également des conséquences sur les associations des paroisses du Canton de Berne.

Désormais, les données standardisées correspondantes seront à la disposition des communes sous forme électronique.

Nous conseillons donc les paroisses disposant d'un programme de contrôle des habitants de contacter leurs fournisseurs de logiciels ainsi que les services de la population des communes de leur juridiction.

Les avantages du téléchargement électronique des données ?

- données récentes
- absence de doublons
- exactitude des compétences
- amélioration de la protection des données
- réduction des coûts
- gain de temps

C'est votre initiative qui rendra tout cela possible – il s'agit d'une dette quérable.

D'une manière générale, les paroisses de petite taille ne doivent prendre aucune mesure. Les données seront fournies ultérieurement de manière similaire.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur notre blog à la page :

<http://kirchenverband.kaywa.ch/p153.html>

Cet article vous fournira le lien vers les pages exposant dispositions légales en la matière. Vous y trouverez de surcroît une présentation PowerPoint illustrant les implications de l'ensemble. Toutefois, pour appréhender correctement ces contenus complexes, il est souhaitable de disposer d'une connaissance approfondie des principes régissant le contrôle des habitants.

Une page est consacrée aux personnes ayant contribué permettre l'accès à l'avenir, dans le Canton de Berne des Églises nationales aux registres des habitants. Merci de tout cœur pour cette initiative qu'il convient de ne pas sous-estimer et dont nos Églises nationales pourront désormais bénéficier.

Mai 2008